

*Questions orales*

## LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES DEMANDÉS PAR LE CONSEIL

**Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam):** Monsieur le Président, les deux chiffres du ministre sont faux. Va-t-il se rendre à l'évidence que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada demande au moins 5.8 millions de plus pour l'année financière? Appuiera-t-il cette demande auprès du comité de développement social et du cabinet?

**L'hon. Francis Fox (ministre des Communications):** Monsieur le Président, la représentante devrait consulter le bilan. Un programme a été établi temporairement, il y a trois ans, pour accorder des fonds aux chercheurs canadiens souhaitant étudier des questions considérées comme des objectifs nationaux et jugées par le CRSHC et la collectivité en général comme d'une grande importance pour le pays. Ce programme est terminé. Ses crédits ne figuraient pas dans le budget du CRSHC. Si la représentante veut bien reprendre les chiffres, elle devra s'arrêter au budget de base du conseil. Elle constatera alors que celui-ci a non seulement reçu un montant supplémentaire pour tenir compte de l'inflation, mais également 2 millions de plus. Nous avons dit aussi que le CRSHC se prépare à nous fournir un plan quinquennal. De toute évidence, si ce plan est logique, et comme je l'ai vu je peux dire que c'est le cas, j'espère que nous serons en mesure d'obtenir plus d'argent pour les domaines importants représentés par le conseil.

**Mme Jewett:** Monsieur le Président, le ministre cherche la petite bête. Je parlais du budget total plutôt que du budget de base. C'est de cela que je parlais mais il ne cesse d'esquiver la question. Par conséquent, il nuit au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

\* \* \*

## LES MUSÉES ET LES GALERIES D'ART

LA SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES MUSÉES DU CANADA INC.—  
LA SOLLICITATION DE FONDS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

**Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam):** Monsieur le Président, étant donné que je discute d'argent avec le ministre qui est également chargé de la Société de construction des musées du Canada Inc., je voudrais qu'il nous explique pourquoi il a autorisé cette dernière à solliciter 24 millions de dollars auprès d'intérêts privés, alors que les trois partis de la Chambre ont convenu pas plus tard que l'autre jour que le nouvel Institut pour la paix devrait éviter de recueillir des fonds dans le secteur privé et se contenter des subventions du gouvernement fédéral? Pourquoi permet-il à cette société de chercher à obtenir 24 millions de dollars dans le secteur privé, et d'empêcher ainsi tous les autres petits musées au Canada de profiter des capitaux qu'auraient pu leur donner des intérêts privés?

**L'hon. Francis Fox (ministre des Communications):** Monsieur le Président, nous nous sommes clairement et fermement engagés à venir en aide au secteur des arts du Canada. Nous avons accordé des subventions importantes à la Société de construction des musées pour qu'elle construise deux musées

dans la région de la capitale nationale. Ainsi, le Musée national de l'homme sera érigé à Hull, et la Galerie nationale, à Ottawa.

Nous lui avons en fait accordé 190 millions de dollars. Certes, ce crédit devrait suffire à la construction de deux musées, mais si l'on veut que ces édifices aient un aspect dont les Canadiens d'un bout à l'autre du pays puissent être fiers, nous pensons qu'il y aurait peut-être lieu de solliciter des fonds supplémentaires dans le secteur privé. De cette façon, on permettrait aux Canadiens d'un océan à l'autre de participer à la construction de ces musées et de sentir qu'on ne leur en a pas fait don grâce aux deniers publics, mais bien qu'ils ont eux-mêmes aidé à les payer.

**Mme Jewett:** C'est de l'inconséquence!

\* \* \*

## LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

LE TAUX D'INTÉRÊT DE LA SOCIÉTÉ—LA NOUVELLE  
CONCERNANT L'AUGMENTATION PROJETÉE

**M. Lee Clark (Brandon-Souris):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Selon le *Globe and Mail* et le *Western Producer*, les dirigeants de la Société du crédit agricole auraient dit que le taux d'intérêt de cette société augmenterait probablement de 1 p. 100 à la mi-juin, même si ce taux se situe déjà au niveau inacceptable de 14 à 15 p. 100.

Compte tenu du nombre quasi record de faillites agricoles déjà enregistré et du fait que le taux de la Banque du Canada a légèrement baissé ces deux dernières semaines, le ministre va-t-il assurer aux agriculteurs canadiens qu'il n'y aura pas de hausse du taux d'intérêt de la Société du crédit agricole en juin? En fait, va-t-il les rassurer et leur promettre que ce taux n'augmentera plus au cours de la présente année civile?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'inviterais l'honorable député à considérer que le pire n'arrivera pas nécessairement, et tout ce dont il fait mention, c'est tout simplement de la spéculation qui suit son cours et qu'à l'heure actuelle on retrouve dans certains media. Il connaît la situation selon laquelle les taux des prêts agricoles de l'organisme sont déterminés à partir des taux d'intérêts auxquels doit emprunter cet organisme. Si, comme l'indique l'honorable député, les taux d'intérêt, particulièrement ceux de la Banque du Canada, semblent aller vers une baisse à l'heure actuelle, il devrait être encouragé par cette évolution et présumer que les taux d'intérêt ne monteront pas. Mais je vais faire comme lui, je vais attendre l'évolution des taux d'intérêt et il faudra qu'il voie ce qui va se passer pour le reste de l'année.

[Traduction]

**M. Clark (Brandon-Souris):** Monsieur le Président, j'aurais aimé que le ministre aille un peu plus loin et promette ce que je lui ai demandé. Il aurait ainsi donné aux agriculteurs canadiens l'assurance dont ils ont besoin à l'heure actuelle.